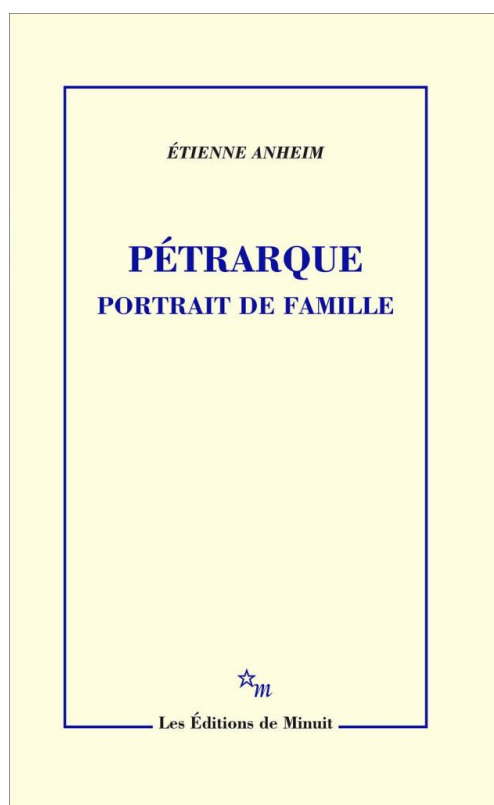


Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Hommages déposés lors de la séance du 2 octobre 2026

André VAUCHEZ



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le livre d'Etienne Anheim, intitulé *Pétrarque. Portrait de famille*, Paris, Editions de Minuit, 2026, 235 p.

Cet historien médiéviste, ancien membre de l'Ecole française de Rome et directeur d'études à l'EHESS, est connu surtout par ses travaux sur la cour pontificale d'Avignon. Mais il n'a pas hésité à se lancer dans l'histoire littéraire en étudiant l'œuvre de Pétrarque (1304-1374), dans une perspective qu'on peut qualifier de sociologique. L'approche peut surprendre mais se révèle féconde : le thème de la famille est en effet central dans l'œuvre du « prince des poètes », mais il s'agit d'une famille élargie – la *familia* au sens médiéval du terme – et dans une large mesure recomposée : « une famille d'encre et de papier » comme la définit l'auteur. S'il a composé un vibrant éloge de sa mère, il l'a en fait peu connue car elle est morte de bonne heure ; avec son père, ses relations furent longtemps difficiles, même s'il exalte sa mémoire dans certains de ses écrits. Quant à son

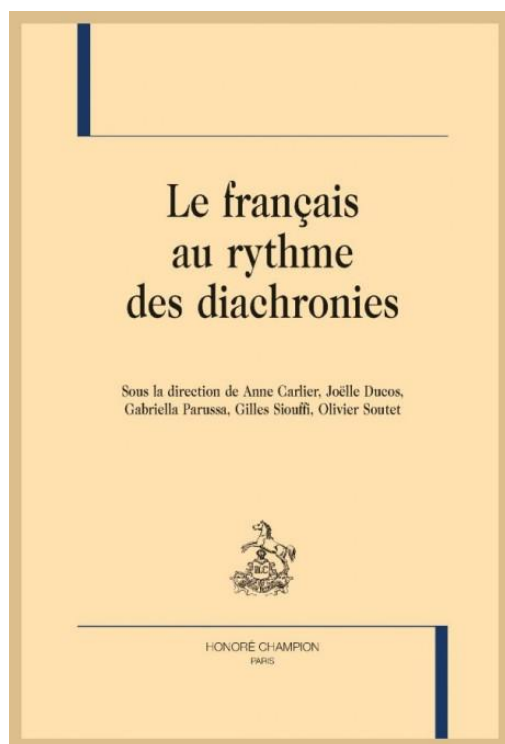
fils Giovanni, il ne cessa de le décevoir et leurs relations furent conflictuelles presque jusqu'à la fin. Le seul membre de sa famille charnelle dont il parle avec attendrissement est son petit-fils Francesco, mort dans la fleur de l'âge, auquel il dédia un monument en marbre où figurait une belle inscription latine, mais nous ne connaissons le nom de sa mère que par une mention de Boccace ! La famille de Pétrarque est aussi bancal et dysfonctionnelle qu'une autre mais c'est dans la confrontation littéraire à ce trouble que se dessine sa singularité. On ne peut manquer d'être frappé en particulier par l'absence dans son œuvre de deux femmes qui avaient partagé sa vie, les mères de ses enfants, que de toute façon il ne pouvait pas épouser dans la mesure où il avait reçu la cléricature pour se faire attribuer des bénéfices ecclésiastiques. Tout au plus trouve-t-on une allusion à l'une d'elles, en 1343, qui refusait d'accepter leur séparation. En revanche Pétrarque inclut dans sa *familia* ses meilleurs amis, comme Louis de Beringen, qu'il présente comme ses frères, et ceux qui l'ont soutenu dans sa carrière et son entreprise littéraire, comme, par exemple, les cardinaux Colonna qu'il qualifie de « pères ». En fait, les deux seules figures de proches qui tiennent une grande place dans son œuvre sont celle de son frère Gherardo, qu'il présente comme son « *alter ego* » et qui fut son principal correspondant avec lequel il eut une relation intime et profonde, et celle de Laure. Le premier, à l'âge adulte, était entré chez les Chartreux où il mettait en pratique le détachement du monde, au moment même où son frère aspirait à entrer dans les lettres et à s'y faire un nom. Sur la seconde, il existe depuis longtemps, surtout en Italie, une abondante

littérature où s'opposent deux camps : ceux qui croient qu'il s'agit d'une jeune femme réelle et ceux qui estiment , avec G. Billanovich, qu'il s'agit plutôt d'une créature imaginaire inventée par le poète. Anheim se range parmi les tenants de la seconde hypothèse et rappelle que la seule chose précise que l'on sache au sujet de Laure est qu'elle serait morte de la peste en 1348. Quelle que soit la solution choisie, la lecture de Pétrarque, qui lui consacre une place exceptionnelle dans son œuvre, conduit à réfléchir à la manière dont les intellectuels au XIV^e siècle organisaient la visibilité ou l'invisibilisation de certains éléments de leur histoire personnelle ou familiale de manière à soutenir leur position et à élaborer l'image qu'ils souhaitaient laisser d'eux-mêmes à leurs lecteurs. Dans cette perspective, la comparaison entre les œuvres et les archives rend visibles les traces des opérations effectuées par l'auteur pour embellir la réalité. L'œuvre de Pétrarque se présente comme un chassé-croisé entre écriture et sociologie familiale, au terme duquel l'approche littéraire finit par transfigurer les vies de celles et de ceux qui l'avaient entouré, tout en laissant les autres dans l'ombre.

Cette histoire d'une famille, comme le montre bien Anheim, s'inscrit à première vue dans une perspective chrétienne. Laure, qu'elle ait existé ou non, est omniprésente dans l'anthropologie familiale de Pétrarque ; dans toute son œuvre poétique, elle apparaît comme l'épouse spirituelle du poète avec laquelle il aspire à vivre une relation chaste qui lui permet d'accéder à une vie supérieure. Son attitude dans ce domaine s'inspire apparemment de l'hagiographie la plus traditionnelle, comme la Vie de saint Alexis ; mais, comme le note Anheim, Pétrarque a pu également connaître en Avignon le couple étonnant qu'avaient formé Elzéar de Sabran et son épouse Delphine, demeurée vierge dans les liens du mariage. Son « père spirituel » , le cardinal et évêque de Cavaillon Philippe Cabassole entreprit de la faire canoniser après son décès survenu à Apt en 1363, mais peut-être le poète l'avait-il déjà rencontrée à Naples, à la cour du roi Robert, où elle était la confidente de la reine Sancia. Il s'agit certes d'un cas limite, plus admirable qu'imitable aux yeux de l'Eglise, mais la maîtrise de la sexualité que ce comportement impliquait convenait à Pétrarque qui prônait le sacrifice du corps au profit de l'esprit, orienté vers une forme plus élevée d'activité intellectuelle, littéraire en l'occurrence. Le « père de l'humanisme » aspirait cependant moins à une christianisation du couple qu'à sa gloire personnelle. Comme Béatrice chez Dante, Laure reste silencieuse et joue pour le poète le rôle de l'inspiratrice. Son nom renvoie aux lauriers que son heureuse influence a permis à Pétrarque d'acquérir, ce qui préservait la chasteté de l'union spirituelle tout en assurant son succès en tant qu'auteur. On peut même penser que c'est la poésie elle-même qu'il voulait poursuivre et séduire. Derrière la femme et la gloire se trouve chez Pétrarque le désir d'écrire, siège d'une vocation comparable à la vocation religieuse. Dans cette perspective, Laure est pour lui le point de contact et de passage entre le monde terrestre et le monde céleste et un guide vers le salut, comme la Vierge Marie dans le domaine de la foi. A travers la figure de la femme spirituelle érigée en absolu, l'acte d'écrire, chez Pétrarque, se transforme en rédemption. Avec lui commence le processus de sacralisation du poète qui culminera à l'époque romantique avec la sublimation de la femme comme Muse permettant à l'homme d'exprimer au mieux son désir artistique.

Au total, le livre d'Etienne Anheim, bien informé, plein de suggestions et agréable à lire, ouvre au lecteur des perspectives nouvelles sur un auteur qui, dans notre pays au moins, est plus souvent cité que connu et dont l'œuvre est à marqué sans aucun doute un tournant décisif dans l'histoire littéraire de l'Occident. »

Olivier SOUTET



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie de la part de leur éditeur et des coordinateurs de leur publication (Anne Carlier, Joëlle Ducos, Gabriella Parussa, Gilles Siouffi et moi-même) les actes du colloque international DIACHRO X (Sorbonne-Université, 31 mai-2 juin 2022), *Le français au rythme des diachronies*, Paris, Champion, 2025, 514 pages.

Ces actes réunissent les contributions suivantes réparties sous quatre sous-titres :

PHONETIQUE, PHONO-MORPHOLOGIE ET GRAPHIE

Guillaume Enguehard, « La palatalisation spontanée du français en tant que processus analogique »

Sylvie Bazin-Tacchella et Charlène Weyn, « L'apparition du yod de transition en morphologie historique »

Philippe Caron, « De la variance au sentiment du standard. Les orthographes françaises de 1740 à 1800 : un cas d'évolution en temps court »

MORPHOSYNTAXE

Mathieu Goux et Pierre Larrivée, « Le parcours de l'absent de déterminant au long de l'histoire du français : une étude quantitative sur corpus homogène et calibré »

Zeina Tmart, « La coordination sans déterminant : entité spécifique ou simple conjonction de noms nus ? Pistes pour une étude diachronique (XII^e-XX^e siècles) »

Jan Dvorak, « L'article défini comme marqueur morphologique d'un nom en emploi intensionnel dans les constructions à verbe support : une brève étude diachronique sur Frantext »

Céline Guillot et Alexis Lavrentiev, « Le renforcement morphologique dans l'histoire du démonstratif français : le cas des formes préfixées en *i-* (XI^e – XVI^e siècles) »

Barbara Vance, Scott Evans et Chase Tiffany, « Le pronom *on* et les systèmes pronominaux de l'ancien français et de l'ancien occitan »

Andrea Valentini, « *Compaignie et Amittié...ilz eurent leurs hains en mer gettez* : quelques remarques sur l'emploi épïcène des pronoms de sixième personne au XV^e siècle »

Chiara Tavella, « *Le Mystère de la Ressurrection* d'Arnoul Gréban au tournant XV^e siècle : le travail des imprimeurs et l'expression du sujet pronominal »

LEXIQUE

Francesca Piselli, « Néologie et termes de couleur de la teinture de la soie au XVIII^e siècles : aspects diachroniques »

Sophie Piron, « Le féminin des noms d'êtres humains dans la lexicographique naissance des XVI^e et XVII^e siècles »

Marta Saiz-Sanchez, « Les premières attestations de l'interjection *ouais* en français (XV^e-XVIII^e siècles) »

Itsuko Fujimora, « *Début/mi-/fin mars* du point de vue de la constructionnalisation »

Julia Sorba, Olivier Kraif, Corinne Denoyelle et Maximin Coavous, « L'exploration d'un corpus outillé pour l'étude de la phraséologie du roman médiéval : approche méthodologique et étude de cas du *ou* coordonnant »

Marco Robecchi, *Une question délicate*. L'approche lexicologique de l'*Occitania submersa* pour l'étude du changement linguistique en Poitou médiéval »

DIACHRONIE COURTE : SYNTAXE, SEMANTIQUE, PRAGMATIQUE ET STRUCTURE TEXTUELLE

Enrique Sanchez Morena, « La déclinaison bicasuelle des noms masculins dans les chartes douaisiennes rédigées pendant la seconde moitié du XIV^e siècle »

André Thibault et Matthieu Avanzi, « Les périphrases aspectuelles à valeur progressive *être à* INF et *être en train de* INF dans la presse québécoise contemporaine : animéité du sujet et différences distributionnelles »

Bernard Combettes et Annie Kuyumcuyan, « Un exemple d'évolution en diachronie courte : les constructions semi-clivées dans la première moitié du français préclassique »

Soili Hakulinen et Meri Larjavaara, « La structure textuelle dans l'écriture journalistique française après l'arrivée d'Internet : le cas du *Monde* »

Même si, conformément à un usage majoritairement respecté à chaque colloque DIACHRO depuis leur création en 2002, celui de 2022 a fait une large place à la diversité tant en ce qui concerne les tranches chronologiques que les champs disciplinaires (phonétique, morphologie, sémantique, syntaxe, grammaire textuelle), ses organisateurs avaient le souci de favoriser les contributions relatives à la morphologie (placées sous le premier sous-titre) et celles qui, quel que fût le champ thématique, s'intéressaient au temps court (placées sous le quatrième sous-titre).

L'attention à des faits relevant du temps court n'est pas en soi nouvelle. Toutefois, elle a porté à ce jour très largement sur le français contemporain, grâce aux données fournies par de nombreux corpus (de français parlé, en particulier) et concernant notamment les domaines du lexique et des marqueurs discursifs. Il a paru opportun d'étendre cet intérêt et la méthodologie qu'elle induit à des états de langue plus anciens et donc, au-delà de la singularité de tel fait étudié, de poser quelques questions touchant la démarche du chercheur : comment isole-t-on un fait sur lequel faire porter une recherche en diachronie courte ? Comment identifier le corpus le plus adapté ? Comment l'exploiter ? Les quatre contributions relevant très directement de cette thématique fournissent des illustrations très ciblées de ces problématiques : morphologie de la déclinaison en ancien picard dans la seconde moitié du XIV^e siècle ; syntaxe des constructions semi-clivées en français préclassique ; syntaxe des périphrases à valeur progressive en français québécois ; effets des apports technologiques à la construction textuelle dans le cadre journalistique.

Au-delà de leur intérêt propre, elles invitent à poser une nouvelle fois la question des rythmes évolutifs (titre retenu pour l'ouvrage) et, plus précisément peut-être, celle de la question de l'interaction entre rythmes d'évolution de grande ampleur temporelle et faits évolutifs de durée plus brève et de portée plus ou moins grande, entre marginalité, régionale ou sociolectale par exemple, et statut d'anticipation (en attente d'amplification) ou de simple résurgence (dernier sursaut d'un phénomène en cours d'extinction).

La thématique morphologique, quant à elle, a donné lieu à plusieurs contributions, non seulement celles qui sont réunies dans la première partie de l'ouvrage mais aussi certaines de celles retenues dans d'autres parties (notamment, celles de C. Guillot et d'A. Lavrentiev, d'A.

Valentini et celle de Sanchez Moreno). Rappelons qu'elle avait été retenue par les organisateurs du colloque à partir du constat selon lequel la recherche morphologique, plutôt active de manière générale (voir *Langue Française*, 2025/4, n°228, *La morphologie française à l'aube du XXI^e siècle : enjeux théoriques et empiriques*), l'était peut-être moins en matière de linguistique diachronique. Sous ce rapport, les contributions qu'on lira permettent d'indiscutables approfondissements de points délicats tant en matière de morphologie verbale que de morphologie nominale ou de morphologie des pronoms et des pronoms-déterminants. Toutefois, à l'instar des communications sur les faits de courte durée, elles invitent à réorganiser notre vision des mécanismes évolutifs. On nous permettra de rappeler ici notre position, déjà exposée dans deux de nos publications des *CRAI*, d'une part notre hommage relatif à la *Grande Grammaire Historique du Français*, publiée sous la direction de Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, Berlin et Boston, 2020, de Gruyter et Mouton, 2 vol, LIII-961 pages et XLIII-1224 pages (*in CRAI*, 2021, p. 1164-1174) et, d'autre part, notre article, « Le couple *e/i* dans l'histoire morphologique du français : une simple question de genre ? », *CRAI*, 2022, p. 753-773.

La question que nous (nous) posions dans ces deux travaux était celle-ci : est-il possible de concevoir un plan d'ensemble d'évolution du français authentiquement et *prioritairement* historique, sans s'appuyer sur une périodisation externaliste (consistant à indexer l'histoire interne de la langue plus ou moins directement sur son histoire externe, telle que la dessine la grande *Histoire de la Langue Française* de Brunot) ? L'entreprise, en réponse à cette question, nous paraissait et nous paraît toujours mériter d'être tentée au moins dans le cadre d'une approche morphologique et morphosyntaxique de l'histoire du français sur la base de deux couples de notions-clefs à mettre en corrélation étroite : d'une part, le couple que constituent les deux axes syntagmatique et paradigmatic, d'autre part, le couple articulant construction analytique et construction synthétique des unités examinées. L'histoire résumée à grands traits des principaux mots démonstratifs illustre ces mécanismes de couplage. De fait, sur la longue durée, conduisant de la latinité tardive au français moderne, on peut dégager les moments suivants :

- un moment analytique 1, d'étape latine, correspondant, sur l'axe syntagmatique, à la combinaison, à fin de renforcement, du présentatif *ecce* et des morphèmes des séries de l'époque classique (d'où *ecce* + HIC, *ecce* + ISTE, *ecce* + ILLE¹) ;
- un moment synthétique 1, d'étape romane, correspondant, sur l'axe syntagmatique, à la coalescence des unités initialement mises en contact (*ecce*, d'une part, les formes des trois séries démonstratives, de l'autre, d'où *EKKIC, *EKKISTE, *EKKILLE) et à leur réduction par aphérèse (*KIC, *KISTE, *KILLE) et, sur l'axe paradigmatic, d'une part à la réduction casuelle, à l'instar de tous les paradigmes à déclinaison (synthèse intraparadigmatic), d'autre part à la réduction des trois paradigmes de pronoms-déterminants à deux, *KISTE et *KILLE (synthèse interparadigmatic), aux espaces sémantiques à frontières parfois problématiques, et d'où procéderont directement les séries CIST et CIL de l'AF ;
- un moment analytique 2, s'amorçant en moyen français, caractérisé, sur l'axe paradigmatic, par la répartition des paradigmes entre paradigme pronominal et paradigme déterminatif, assorti, sur l'axe syntagmatique, de la construction de démonstratifs composés (démonstratifs + *ci* vs démonstratifs + *là*), engendrant une seconde opposition paradigmatic entre démonstratifs simples et démonstratifs composés ;

¹ Les majuscules visent le paradigme et non simplement la forme.

- un moment synthétique 2, sans doute plus discret, d'époque moderne, voyant la neutralisation de l'opposition *ci/là*.

Dans ce parcours morpho-syntaxique et morpho-sémantique, le moment de la préfixation en *i-*, (examiné dans la contribution de Guillot-Lavrentiev) constitue un bon exemple d'épisode bref, témoignant d'un tropisme analytique, dont il s'agit d'interpréter à la fois les raisons qui ont conduit à son émergence et celles qui ont conduit à son extinction.

L'objectif global visé est de dégager dans l'histoire du français, au moins à s'en tenir aux divers secteurs de la morphologie et de la morphosyntaxe, les faits rapportables à un moment synthétique et les faits rapportables à un moment analytique, étant admis qu'aucun moment n'est homogène mais dominé par une tendance soit analytique, soit synthétique, et que l'une comme l'autre s'apprécie soit en termes d'amorce, soit en termes d'accomplissement. Avec la conséquence suivante : si l'on prend la tranche chronologique des X^e-XIII^e siècles, classiquement identifiée comme celle de l'ancien français, on est en mesure d'y reconnaître, par exemple dans le plan nominal et pronominal, des faits relevant d'une tendance synthétique (réduction intraparadigmatique de la déclinaison, plus ou moins radicale selon la partie de discours) et des faits relevant d'une tendance analytique (montée en puissance de l'article, comme marque de l'extensité sous laquelle le substantif est entendu dans un contexte donné, d'autant plus utile que la perte des différenciations casuelles débouche sur une extensité maximale universalisante du substantif pris en lui-même). Toutefois, une différence majeure existe entre ces deux tendances : tandis que la tendance synthétique est engagée depuis très longtemps (bien avant même que ne soit ouverte l'histoire du français), la tendance analytique est bien plus tardive. Si bien que la tranche d'ancien français, telle qu'elle est classiquement identifiée, réunit en fait une première tendance (synthétique) en accomplissement/achèvement (en bout de course, si l'on peut dire) et une seconde tendance (analytique) en genèse/développement. À supposer donc qu'on tienne à conserver l'hypothèse d'un ancien français, globalement homogène, encore faut-il donc préciser pour chaque fait décrit son appartenance à l'une de ces deux tendances.

L'hypothèse globale que nous formulons est que l'histoire du français se diviserait en trois grandes périodes : la première, encore lourde de l'héritage latin, nous conduirait à la frontière de l'ancien français, et du moyen français, portée par un mouvement ancien à forte tendance synthétique, mais s'ouvrant *in fine* à la tendance analytique (deuxième période), durablement porteuse, du moyen français au français moderne, moment où se dessine un nouveau moment synthétique (troisième période), toutefois de moindre importance si on le compare au moment initial. »